



COMMUNIQUÉ

Avec son calculateur de taxes de production, la FIM souhaite convaincre le gouvernement d'agir vite

La FIM a développé un [calculateur](#) qui liste les 39 principales taxes sur les facteurs de production. Lancé il y a un mois auprès de ses adhérents, cet outil a une double ambition : permettre aux industriels de quantifier l'impact de ces taxes sur leur résultat et donner à la Fédération la possibilité d'en mesurer le poids au niveau du secteur. Un bilan sans appel : 4,5 % de la valeur ajoutée des entreprises sont prélevés par ces taxes, empêchant les industriels de développer leur activité dans les mêmes conditions que leurs concurrents internationaux. La FIM rappelle au gouvernement l'urgence de prendre des mesures dès maintenant.

Au total, ce sont plus de 250 prélèvements qui grèvent les coûts de production et sont souvent mal quantifiés par les entreprises. Ils reposent sur une variété d'assiettes : les salaires (formation continue, versement transport), le foncier (taxe foncière et CFE), la valeur ajoutée (CVAE), le chiffre d'affaires (C3S). Ces quatre dernières représentent les montants les plus élevés, selon les données collectées par le calculateur de la FIM (une centaine de réponses enregistrées à cette date) et confirmées par le [rapport COE-Rexecode de mai 2018](#).

Résultat calculateur : taxes de production / VA (source FIM)

Les 4 principales taxes de production	Entreprises dont la VA est inférieure à 4 millions (32,5 % des retours)	Entreprises dont la VA est entre 4 et 10 millions (32,5 % des retours)	Entreprises dont la VA est supérieure à 10 millions (35% des retours)
C3S			219 200
CVAE	22 230	83 420	823 270
CFE	19 500	38 200	307 460
Taxe foncière	25 400	47 800	325 007
Montant des taxes de production	87 637	216 250	2 011 758
Ratio Taxes de production / Valeur Ajoutée en %	5	4	4

Pour Henri Morel, président de SFPI (Safely for people and industry) et vice-président de la FIM « ces taxes, dont la plupart n'existent qu'en France, sont un véritable frein pour les entreprises françaises. Elles sont perçues en amont du résultat de l'entreprise. Que l'on fasse 1 euro de bénéfice ou 0 euro, on payera le même montant. Elles sont d'autant plus sournoises qu'elles se diluent dans une multitude de micro-taxes dont la plupart sont fixes. Et certaines sont aberrantes. ». Ce dernier a calculé l'« addition », qui représente 4 à 6 % de la valeur ajoutée produite par son entreprise. Ces taxes constituent donc un véritable obstacle pour l'investissement et l'emploi. Elles peuvent même porter atteinte à la viabilité d'une entreprise en difficulté.

Bruno Grandjean, président de la FIM, ajoute : « L'industrie, c'est le temps long, il faut laisser le temps aux industriels de développer leur activité. Taxer les usines, c'est empêcher le développement du Made in France ».

D'autant que ces prélèvements ont augmenté de 20 % depuis dix ans, à un rythme plus rapide que le PIB (+ 14 %). Les entreprises industrielles exposées à la concurrence internationale voient donc leur compétitivité fortement impactée par ces taxes. Elles contribuent de façon significative aux prélèvements

obligatoires qui représentent 27,9 % de la valeur ajoutée pour les entreprises industrielles contre 24 % pour les activités non industrielles (Rapport Coe-Rexecode mai 2018).

Le forfait social, la taxe sur la formation continue et le versement transport - les 3 principales taxes sur les salaires - représentent en moyenne à 3 % de la valeur ajoutée. Ce taux monte à 4 % pour les entreprises qui emploient entre 50 et 150 salariés.

La FIM demande au gouvernement de prendre conscience de l'urgence du problème et appuie les demandes émises par France Industrie et plus précisément pour l'industrie mécanique :

- Réduction des impôts fonciers dont l'inflation n'est pas maîtrisée
- Réduction de la CVAE qui a reconstitué une partie de la taxe professionnelle supprimée en 2010.

Courbevoie, le 20 juin 2018

Contacts presse FIM

Isabelle Douvry - Téléphone : 01 47 17 60 30 - E-mail : idouvry@fimeca.org

Anne Gleyze - Téléphone : 01 47 17 60 29 - E-mail : agleyze@fimeca.org

A propos de la Fédération des Industries Mécaniques (FIM) :

En charge des intérêts économiques et techniques des 25 professions qu'elle regroupe, la Fédération des Industries Mécaniques a pour objectif d'aider les industriels de la mécanique à concevoir, produire et vendre en France et l'international. Elle intervient ainsi sur des sujets d'intérêt commun aux industriels de la mécanique dont elle se fait le porte-parole auprès des structures professionnelles. 1^{er} employeur industriel français avec 615 000 salariés, elle représente 29 800 entreprises et enregistre un CA annuel de 127,8 milliards d'euros dont près de la moitié à l'export. Plus d'information sur : www.fim.net